



Délibération  
Du Comité Syndical  
Du 12 décembre 2024

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

sa publication sur le site internet du SITAC le 18/12/2024

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 18/12/2024

Id S2low : 062-256204033-20241212-F3\_12\_2024-DE

Le président du SITAC,  
Philippe MIGNONET

### **F3 : Budget 2024 – Décision Modificative n°3**

*Rapporteur : Monsieur Michel HAMY, Vice-président du SITAC délégué aux Finances*

Le budget est un acte prévisionnel qu'il convient d'adapter en fonction des événements de l'année.

Des crédits doivent être ajustés d'une part sur le chapitre 23 pour permettre l'acquittement de l'avance forfaitaire pour l'acquisition d'un bus à impérial neuf, et d'autre part sur le chapitre 041 pour permettre l'intégration des frais d'études délibérée ce jour sur un compte d'immobilisation 21.

En section de fonctionnement, des crédits doivent être prévus pour reverser aux membres statutaires du SITAC la régularisation des recettes compensatoires à la gratuité acquittées en 2023.

D'autre part des ajustements doivent être effectués, respectivement au sein des chapitres 011 et 012.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

➤ **DECIDE** d'inscrire les crédits selon les tableaux suivants :

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Opération TR108 – compte 238 – avances versées sur commande d'immobilisations corporelles	+ 19 800 €	
Opération TR108 – compte 2156 – Acquisition de matériel roulant	- 19 800 €	
Chapitre 041 – compte 2145 – constructions sur sol d'autrui, installations générales	+ 373 000 €	
Chapitre 041 – compte 2031 – frais d'études		+ 373 000 €
Chapitre 21 – compte 2183 – matériel de bureau et matériel informatique	+ 1 000 €	
Chapitre 21 – compte 2188 – autres immobilisations corporelles	- 1 000 €	

FONCTIONNEMENT	Dépenses
Chapitre 67 – compte 6718 – Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	+ 36 311 €
Chapitre 67 – compte 6742 – Subventions exceptionnelles d'équipement	- 36 311 €
Chapitre 011 – compte 6231 – Annonces et insertions	+ 6 000 €



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Chapitre 011 – compte 6261 – Frais d’affranchissement	+ 1 000 €
Chapitre 011 – compte 6237 - Publications	- 7 000 €
Chapitre 012 – compte 6454 – Cotisations au pôle emploi	+ 200 €
Chapitre 012 – compte 6453 – Cotisations aux caisses de retraites	- 200 €

ADOPTE A L’UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

## COMITE SYNDICAL

---

### SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024 HOTEL COMMUNAUTAIRE

---

L'an deux Mille vingt-quatre, le jeudi douze décembre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le mardi trois décembre.

---

#### **Présents :**

##### *Titulaires :*

Madame Patricia BASSET  
Monsieur Marc BOUTROY  
Monsieur Sébastien CASTELLE  
Madame Anne DECAESTECKER  
Monsieur Bernard DELALIN  
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE  
Monsieur Jean-Michel DORET  
Madame Thérèse DUPUY  
Monsieur Michel HAMY  
Madame Laurence LOUCHEZ  
Monsieur Jean-Luc MAROT  
Monsieur Fabrice MARTIN  
Monsieur Jacques MERLEN  
Monsieur Philippe MIGNONET  
Madame Frédérique VAN ROOY

##### *Suppléants :*

Monsieur Patrick CROMBEZ

#### **Excusés :**

Monsieur Guy BEGUE  
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET  
Monsieur Guy HEDDEBAUX  
Monsieur Laurent LENOIR  
Monsieur Yves SANDRAS

#### **Absents :**

Monsieur Guy ALLEMAND  
Monsieur Patrice CAMBRAYE  
Madame Adeline DECLERCQ  
Monsieur Frédéric HENOT  
Monsieur Jean-François LACROIX  
Monsieur Jean-Marc LEROY  
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX  
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN  
Madame Maité MULOT-FRISCOURT  
Madame Corinne NOËL  
Madame Claudia ROBERT